



Ordonnance de télécom CRTC 2006-167

Ottawa, le 4 juillet 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Aliant Telecom Inc.	201	le 31 mai 2006
Bell Canada	6954	le 1 ^{er} juin 2006
Bell Canada	6955	le 1 ^{er} juin 2006
TELUS Communications Company	219	le 31 mai 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>